

# sommaire

Michel VENNETIER  
Editorial  
p. 170

Bruno FADY et al.  
Arbres indigènes de la région méditerranéenne :  
distribution, diversité et défis en matière de conservation  
p. 171

PEFC France  
Les nouveaux standards de gestion forestière durable PEFC  
pour la France métropolitaine  
p. 189

Lucie LE CORNET et Nicolas PLAZANET  
Peut-on combiner protection de l'environnement et intérêts des populations  
locales ? L'exemple de la Tunisie  
p. 195

Rémi SAVAZZI  
Les feux de l'année 2025 en région méditerranéenne  
Premiers éléments de bilan  
p. 203

## Cycle « Forêt, sol et eau, des alliés naturels » Notes d'étape des journées de terrain

Charles DEREIX, Denise AFXANTIDIS et Louis-Michel DUHEN  
Les Cévennes, terre de rencontre entre l'eau et la forêt : quelles pratiques,  
quelles expérimentations, quelles perspectives ?  
p. 207

A Bras dans le Var, un propriétaire forestier soucieux de retenir l'eau  
p. 217

Comment renforcer l'alliance forêt et eau ?  
L'exemple du bassin versant de l'Arc (Bouches-du-Rhône)  
p. 223

Des exemples de partenariats entre acteurs de la forêt et acteurs de l'eau  
pour des pratiques forestières adaptées et vertueuses !  
p. 233

*Olivier PICARD*  
*Eaux & Forêts : un partenariat vertueux pour préserver la ressource en eau,*  
*ou un couple historique, pp. 239-240*

Forêt, eau et risques : enjeux et solutions  
p. 243

# éditorial

Une grande partie de ce numéro est consacré aux sorties que Forêt Méditerranéenne a organisées sur le terrain, dans le cadre du programme « Forêt, sol et eau ».

De multiples acteurs, privés et publics, y ont exposé leurs actions passées ou prévues afin de gérer efficacement la ressource en eau et sa qualité à travers une gestion durable de la forêt, des ripisylves, des sols, des aménagements de pentes (terrasses, seuils, fascines, Restauration des terrains en montagne [RTM]), mais aussi de zones agricoles et pastorales imbriquées avec la forêt sur le territoire.

Cette politique de notre association, multiplier les visites auprès d'acteurs précurseurs, va clairement dans le bon sens : celui de « l'apprentissage social ». Des expériences ont montré que la visite d'agriculteurs sur l'exploitation de collègues engagés dans une démarche environnementale étaient beaucoup plus efficaces, pour améliorer leurs pratiques, que de simples incitations financières individuelles basées sur des normes et règles administratives. Celles-ci sont parfois perçues comme des contraintes décourageantes et arbitraires imposées du haut par des acteurs déconnectés des enjeux réels et se soldent souvent par des échecs.

En est-il de même avec les aides forestières, les normes PEFC décrites dans l'un des articles et toute autre politique ou norme forestière ? Les visites auprès de ceux qui ont réussi ou qui s'y sont lancés récemment sont dynamisantes pour ceux qui découvrent, et gratifiantes pour ceux qui ont donné l'exemple, qu'il soit abouti ou non. Mais encore faut-il que les moyens suivent : on découvre dans chacune des sorties décrites ici que de nombreux acteurs sont intervenus dans la durée : CRPF, ONF, experts forestiers, CERPAM, OFB, fédération des chasseurs, chercheurs, agences de bassin, communautés de communes. Ils ont apporté des financements significatifs, mais aussi formations et aides techniques. Or c'est sans doute là que le bât blesse : nos politiques forestières se heurtent au manque de moyens des services de terrain, qui ne peuvent assurer le service complet auprès des innombrables propriétaires publics et privés, qu'il faut informer, regrouper, animer, aider administrativement et financièrement...

Le programme RTM (grand succès dont il est question dans le dernier article) pour stabiliser les pentes érodées de nos montagnes et dompter les eaux tumultueuses qui en descendaient a coûté très cher en son temps à l'Etat et aux populations locales. Mais les économies engendrées depuis bientôt deux siècles par la réduction des catastrophes induites et les autres bénéfices sont des dizaines de fois supérieures à ce coût. Il devrait en être de même pour la forêt qui se dégrade avec le changement climatique. Le manque actuel de moyens humains et financiers face à des forêts en danger avec le changement climatique pourraient se payer très cher dans le futur.

Alors à son échelle, l'association Forêt Méditerranéenne s'attache à apporter sa contribution.

Continuons !

CNPF : Centre national de la propriété forestière

ONF : Office national des forêts

CERPAM : Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée

OFB : Office français de la biodiversité

**Michel VENNETIER**  
*Directeur de la publication*